Semences de potagères fines

Note de conjoncture de la récolte 2018

Juillet 2019

GNIS — Section Plantes Potagères et florales
44 rue du Louvre - 75001 Paris
01 42 33 86 75
section.potageres@gnis.fr

Cette note émane de la Commission Economie de la Section Potagères et florales du Gnis. Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences potagères. Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de production. Elle doit servir lors des discussions sur les modalités de rémunération.

Evolution des surfaces en multiplication de potagères fines sur 5 ans

Espèce	Réc 2014	Réc 2015	Réc 2016	Réc 2017	Réc 2018
Oignon	**2718**	**2076**	**2217**	**2007**	**2126**
dont population	*507*	*485*	*564*	*921*	*388*
hybride	*2210*	*1590*	*1653*	*1086*	*1738*
Carotte	**2449**	**2461**	**1907**	**2170**	**2216**
dont population	*1735*	*1311*	*1339*	*1574*	*1672*
hybride	*714*	*1150*	*568*	*596*	*544*
Radis	**625**	**507**	**465**	**424**	**573**
dont population	*321*	*209*	*191*	*232*	*243*
hybride	*304*	*298*	*274*	*192*	*330*
Betterave potagère	**1108**	**843**	**728**	**550**	**841**
dont population	*801*	*529*	*454*	*289*	*539*
hybride	*307*	*314*	*274*	*261*	*302*
Persil	**629**	**498**	**532**	**657**	**849**
Poireau	**84**	**85**	**71**	**79**	**69**
Mâche	**303**	**219**	**291**	**348**	**379**

Source GNIS

Les surfaces en potagères fines ont légèrement progressé en 2018 (+4,5%) et dépassent les 10 000 ha. Cette progression s'explique par l'augmentation de manière conséquente d'un très grand nombre d'espèces. Les augmentations les plus importantes concernent les betteraves potagères (+291 ha), les épinards (+248 ha), le persil (+192 ha), les radis (+149 ha), les oignons (+119 ha) et les navets (+61 ha).

La progression est également significative pour la mâche, les carottes, les chicorées à feuilles, les poirées et les courges/courgettes. C'est la carotte avec 2 216 ha qui reste à la première place des potagères fines multipliées en France, devant l'oignon (2 126 ha), le persil (849 ha), les betteraves potagères (841 ha) et l'épinard (711 h).

La baisse des surfaces concerne essentiellement la coriandre qui passe de 1 153 ha en 2017 à moins de 500 ha en 2018.

Evolution des coûts de production des semences de potagères fines sur les 2 dernières années (2017 et 2018)

	Réc. 2017	Réc. 2018
Carotte population	2 259 €/ha	2 287 €/ha
Carotte hybride	4 482 €/ha	4 534 €/ha
Radis population	2 267 €/ha	2 299 €/ha
Radis hybride	2 837 €/ha	2 878 €/ha
Oignon de printemps hybride ou population (1)	4 210 €/ha	4 276 €/ha
Oignon d'automne hybride ou population (1)	4 990 €/ha	5 062 €/ha
Betterave population	2 854 €/ha	2 890 €/ha
Betterave hybride	3 041 €/ha	3 081 €/ha
Mâche	2 317 €/ha	2 345 €/ha
Persil	1 588 €/ha	1 609 €/ha
Poireau pop repiqué (2)	11 362 €/ha	11 517 €/ha
Poireau pop semis direct (3)	5 820 €/ha	5 911 €/ha

(1) Hypothèse bulbes gratuits et récolte mécanique
(2) Hypothèse plantation et récolte manuelles
(3) Hypothèse récolte directe à la moissonneuse batteuse

Source FNAMS

Explication de l'évolution des coûts de 2017 à 2018

Les coûts de production intègrent les charges directes de main d'œuvre, le coût de la mécanisation, les intrants (engrais, amendements, protection des cultures…) et des charges diverses (analyses de lot, cotisations, assurance). Ils ont été révisés en 2016 pour tenir compte de la redéfinition des itinéraires techniques.

Pour la période 2017-2018, les coûts de production ont augmenté pour l'ensemble des potagères fines, de 1,2 à 1,7%, soulignant une hausse des charges directes. C'est le prix de l'énergie qui a le plus augmenté (+9%), devant le prix des machines et équipements (+2,35%), l'indice des prix (+1,32) et le SMIC (+1,08%). Le prix des engrais et des amendement, ainsi que celui des produits de protection des cultures ont peu évolué entre 2017 et 2018.

L'évolution des coûts de production de semences potagères est calculée chaque année par la FNAMS sur la base de l'évolution des différentes charges (énergie, engrais, machinisme, salaires…) et de leur poids dans les coûts de production.

Evolution du pourcentage de contrats refusés après récolte

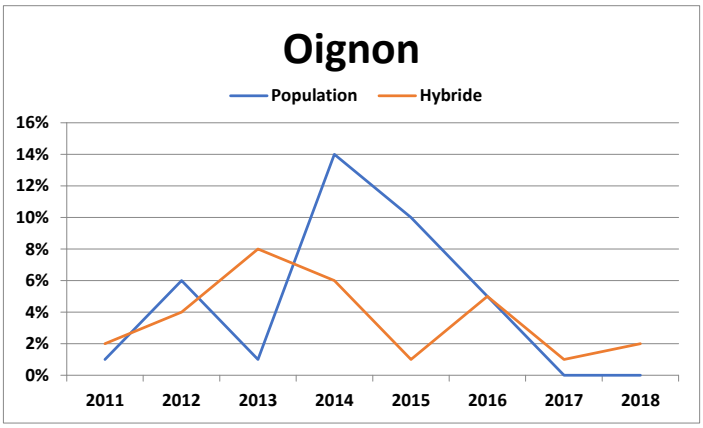

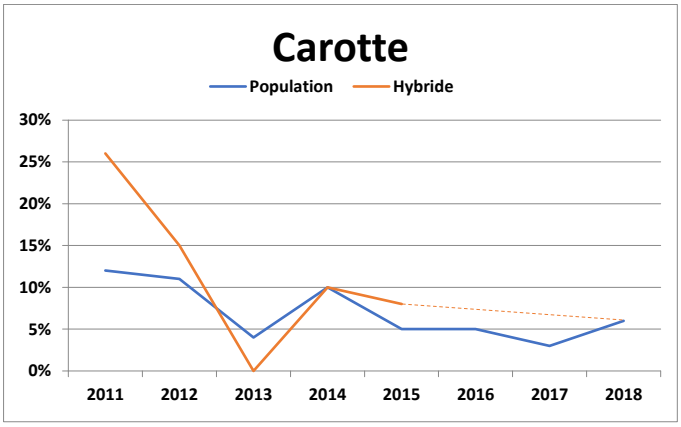

Source UFS

Cette information provient de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières. Elle correspond au pourcentage de contrats dont les lots produits ne répondent pas aux normes qualitatives d'agréage. Ces données ne sont pas disponibles en 2016 et 2017 pour la carotte hybride. En 2018, le taux de refus est de 6% pour la carotte population et hybride.

Historique des chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs-multiplicateurs comparés aux chiffres d'affaires contractualisés

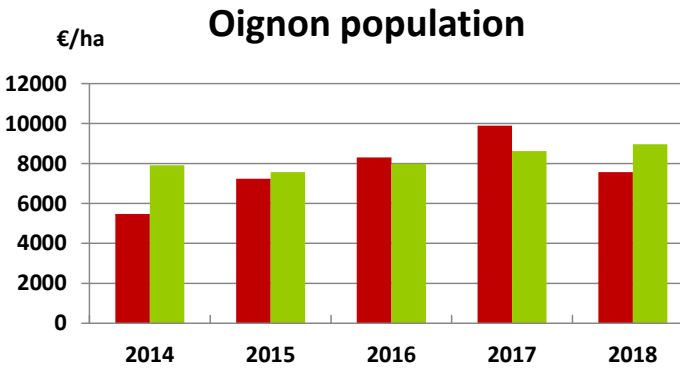

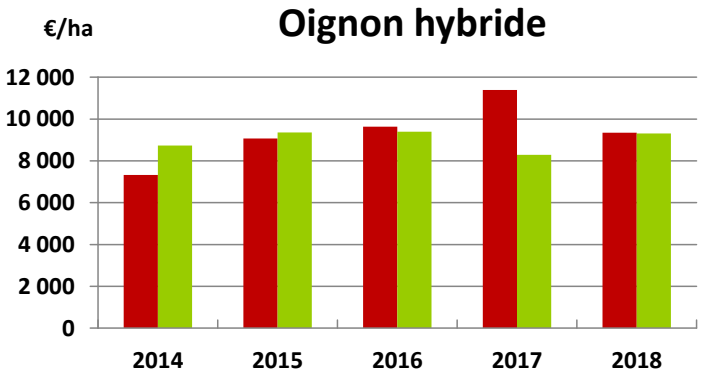

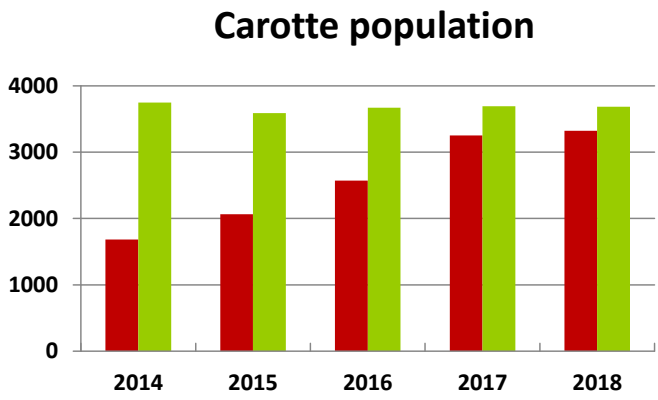

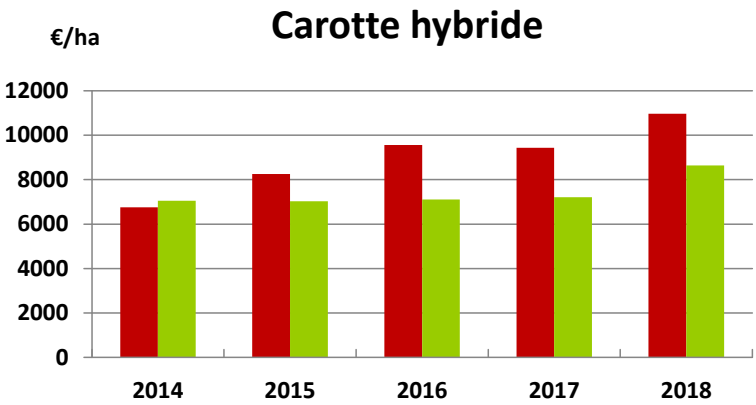

CA réalisé (€/ha) CA moyen contractualisé (€/ha)

Source FNAMS à partir des données UFS ou FNAMS

Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les cultures de plein champ sont comparés avec la rémunération moyenne contractualisée. Le CA réalisé comprend le rendement net payé, les bonifications ou réfactions éventuelles et le forfait éventuel. Le CA moyen contractualisé comprend le rendement de référence du contrat multiplié par son prix, ainsi qu'un éventuel forfait. Ces données proviennent de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières.

Commentaires :

Pour la récolte 2018, l'année a été à nouveau favorable pour la **carotte hybride porte graine**, avec de bons rendements en particulier dans la région Centre. Par contre, les chiffres d'affaires moyens réalisés sont toujours inférieurs aux chiffres d'affaires moyens contractualisés pour les variétés populations, mais l'écart se réduit par rapport aux années précédentes.

En **oignons,** les résultats sont moyens, autour ou légèrement en dessous de l'objectif, avec de fortes disparités suivant les parcelles et la pression des maladies.

Evolution du pourcentage de contrats refusés après récolte

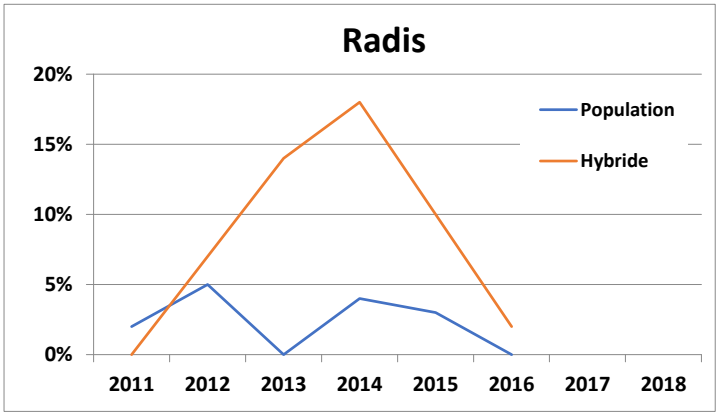

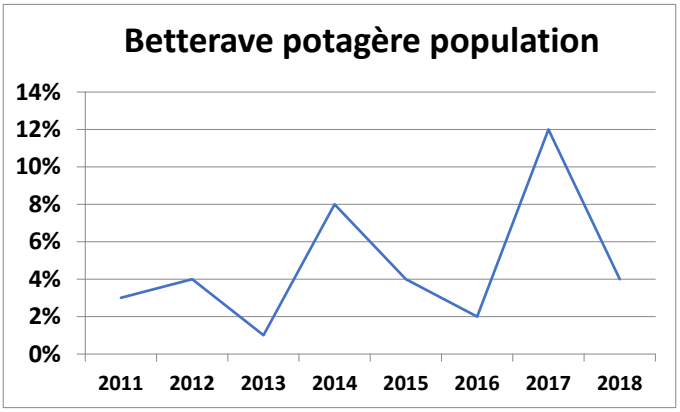

Source UFS

Cette information provient de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières. Elle correspond au pourcentage de contrats dont les lots produits ne répondent pas aux normes qualitatives d'agréage. Pour le radis, les données ne sont pas disponibles depuis 2017.

Historique des chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs-multiplicateurs comparés aux chiffres d'affaires contractualisés

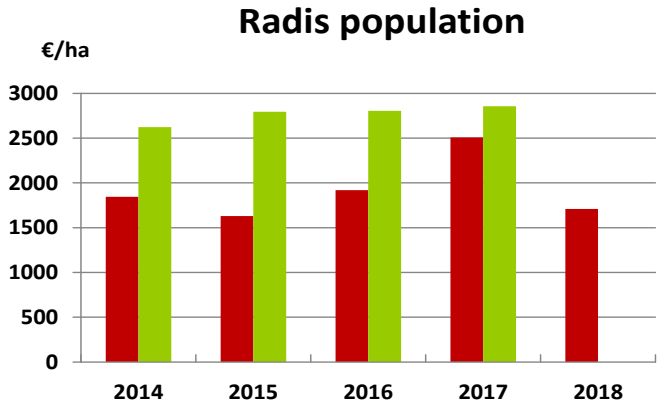

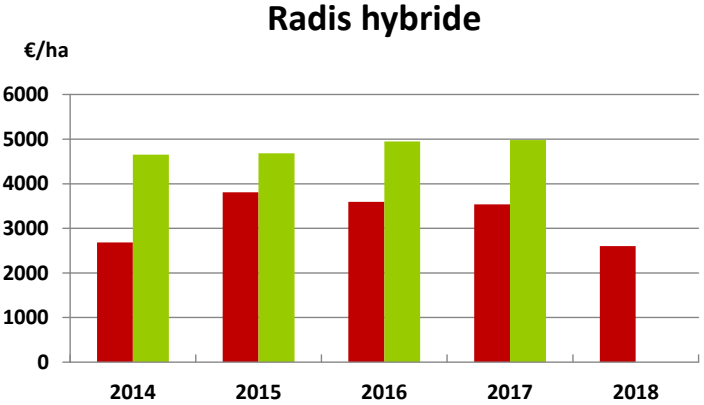

CA réalisé (€/ha) CA moyen contractualisé (€/ha)

Source FNAMS à partir des données UFS ou FNAMS

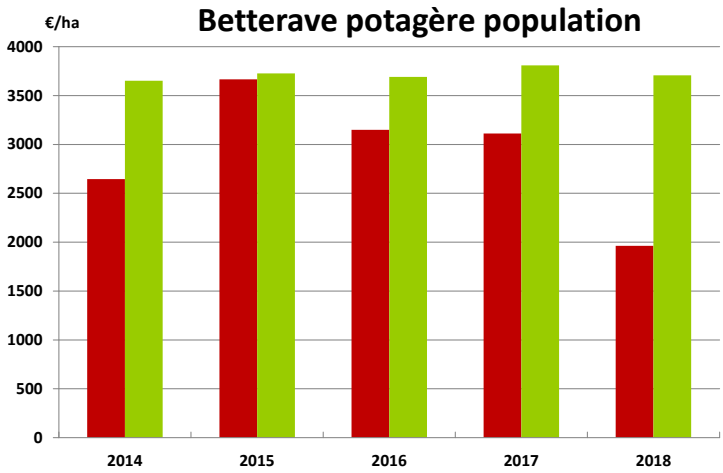

Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les cultures de plein champ sont comparés avec la rémunération moyenne contractualisée. Ces données proviennent de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières ou de la FNAMS auprès des multiplicateurs.

Commentaires :

Pour la récolte 2018, les rendements en, **radis** sont très mauvais, les cultures ayant subi des attaques importantes d'altises et méligèthes. Elles ont par ailleurs souffert des températures estivales élevées qui ont impacté les calibres. C'est sans doute l'espèce la plus pénalisée en 2018 avec des chiffres d'affaires moyens réalisés très bas.

En betterave potagère population, les résultats sont très décevants, avec des rendements très impactés suivant les parcelles du fait de la forte activité cette année du charançon *Lixus Juncii* et des conditions climatiques qui ont entraîné une forte proportion de petits calibres.

Evolution du pourcentage de contrats refusés après récolte

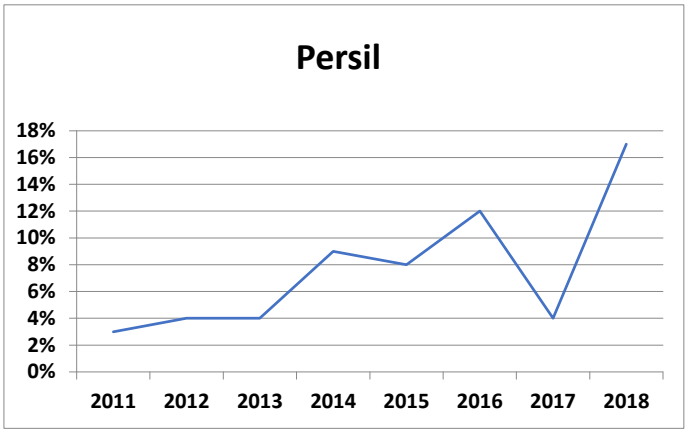

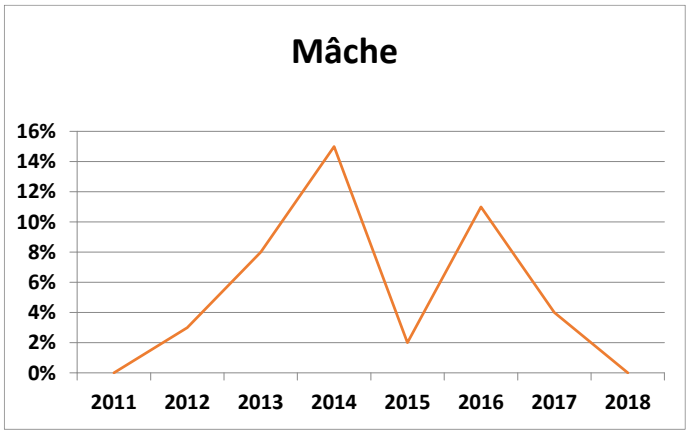

Source UFS

Cette information provient de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières.
Elle correspond au pourcentage de contrats dont les lots produits ne répondent pas aux normes qualitatives d'agréage.

Historique des chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs-multiplicateurs comparés aux chiffres d'affaires contractualisés

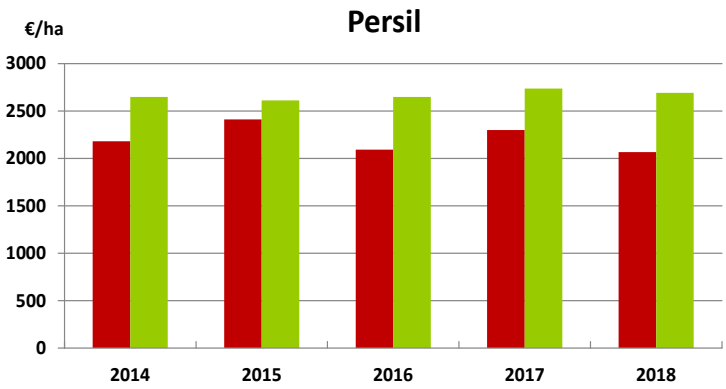

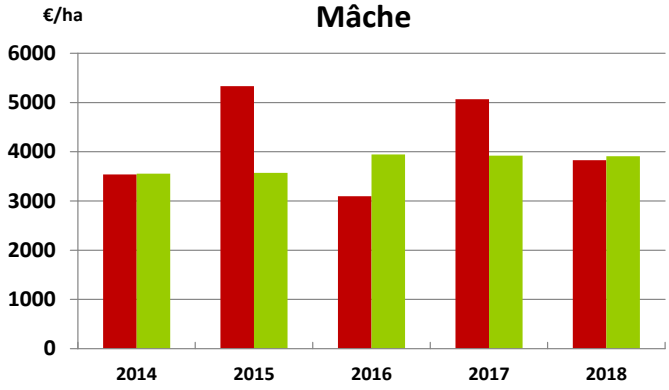

CA réalisé (€/ha) CA moyen contractualisé (€/ha)

Source FNAMS à partir des données UFS

Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les cultures de plein champ sont comparés avec la rémunération moyenne contractualisée. Ces données proviennent de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières.

Commentaires :

Pour la récolte 2018, les résultats pour **la mâche** sont variables allant de bons à moyens selon le niveau de contamination des cultures en phoma, ce qui se traduit par un chiffre d'affaires moyen réalisé autour du chiffre d'affaires moyen contractualisé. Les résultats sont décevants depuis plusieurs années **pour le persil** avec des chiffres d'affaires moyens réalisés bien inférieurs aux chiffres d'affaires moyens contractualisés et des taux de refus particulièrement élevés sur cette espèce.

Conclusions :

Après une année 2017, globalement satisfaisante avec de bons rendements pour une majorité d'espèces, la récolte 2018 a été plus compliquée, avec de fortes variations selon les espèces et les régions du fait des conditions climatiques particulières de l'année. Les cultures bisannuelles ont globalement bien passé l'hiver. Par contre les conditions très humides du printemps jusqu'à la mi-mai, voire début juin, dans un très grand nombre de régions ont perturbé et retardé les implantations des cultures de printemps. Elles ont également favorisé le développement de maladies et impacté la pollinisation des cultures qui ont fleuri à cette période. Ensuite, le temps ensoleillé et les températures élevées ont été plus favorables aux cultures, mais l'excès de chaleur estivale a impacté le remplissage des grains entrainant des petits calibres et réduisant le potentiel de certaines cultures. Les rendements sont très variables suivant les parcelles et les régions, avec à nouveau de très bons résultats en carotte hybride, mais globalement des chiffres d'affaires réalisés décevants pour les autres espèces de potagères fines.